

ENTREPRISE TOTALE

Rte de Thonon 152B 1222 Vésenaz Tél. 022 722 04 94 – Fax 022 722 04 90 E-mail: info@batineg.ch Web: www.batineg.ch

COLLÈGE DU ROSSÉ

Yens / VD

Maître de l'ouvrage: Commune de Yens

Architecte: Ensemble architecture et urbanisme SA, Lausanne

Entreprise totale: Batineg SA, Vésenaz



LE COLLÈGE DU ROSSÉ DOUBLE SA CAPACITÉ POUR LES DÉCENNIES FUTURES Le complexe scolaire du Rossé, situé sur les hauts du village, a doublé sa capacité depuis la rentrée scolaire, passant de neuf à dix-huit classes. L'investissement est significatif puisqu'il représente 10 millions de francs, ce qui a contraint la commune à accroître son endettement.

Avec le Rossé II, relié par un atrium et des liaisons aux étages à la première étape construite en 2002–2003, la commune assure sa capacité scolaire pour 15 à 20 ans.

Ce campus scolaire regroupe également la salle polyvalente, inaugurée il y a 20 ans, située en contrebas sur des parcelles communales, le tout dans un bel ensemble à l'unité architecturale contemporaine, ayant fait l'objet d'un PPA (plan partiel d'affectation), légalisé en 1990. Ce dernier imposait

aux architectes un développement selon une géométrie circulaire.

Edifié en moins d'un an

Le défi relevé résidait dans les délais de construction répondant aux besoins urgents en locaux scolaires, établis par l'ASISE (Association scolaire intercommunale de Saint-Prex et environs, regroupant les communes de Saint-Prex, Yens, Denens, Lussy-sur-Morges et Villars-sous-Yens). De fait, l'extension a

été réalisée entre septembre 2014, avec l'ouverture du chantier, et la rentrée scolaire 2015, avec la livraison du nouveau bâtiment.

WIDER SA MORGES Agencements intérieurs

Av. Riond-Bosson 13 1110 Morges Tél. 021 804 99 66 Fax 021 804 99 77



E-mail: morges@wider-sa.ch Web: www.wider-sa.ch

Celui-ci a été conçu comme une extension du collège initial en actualisant les besoins. La liaison entre les deux constructions a été réalisée grâce à l'adjonction d'un atrium vitré, fonctionnant aussi comme entrée commune équipée de portes à contrôles programmables, afin d'assurer une liaison piétonne autonome entre le parking, l'établissement et la salle polyvalente. L'option constructive retenue pour le bâtiment scolaire a été une ossature bois. Seules les structures à vocation sismique ont été réalisées en béton armé. Les revêtements de façades ventilées sont en tôle d'aluminium profilée, et complétés d'une isolation thermique performante.

Quasi autonome en énergie électrique

Edifié sur deux niveaux, le bâtiment scolaire, réalisé selon le critère Minergie mais sans certification, comporte sept salles de classe à l'étage dont une classe double, soit neuf classes au total, une aula, deux salles spéciales, une bibliothèque, une salle des maîtres, ainsi qu'une lumineuse UAPE (unité d'accueil pour écoliers) d'une capacité de quarantequatre places, située au rez-de-chaussée, ménageant une possibilité d'extension future.

L'originalité du nouveau bâtiment réside dans l'implantation sur la toiture légèrement cintrée de 700 m² de cellules photovoltaïques, rendant l'établissement quasi autonome en énergie, avec une puissance de 117 kWc.







ATRIUM MÉTAL/VERRE / VERRIÈRE VITRÉE MENUISERIE ALUMINIUM

Route du Nant d'avril 56, CH1214 Vernier +41(0)22 939 06 29 info@aluconcept-faceintec.ch

www.aluconcept-faceintec.ch



Le chauffage des deux bâtiments est assuré par une nouvelle chaudière à bois indépendante, installée à distance dans la salle polyvalente. La récupération des eaux de pluie en toiture (eaux grises) dans un réservoir souterrain de 26 m³, permet l'approvisionnement en eau pour les sanitaires, avec une autonomie de l'ordre de trois mois. Des vitrages jusqu'au sol sauvegardent la vue, tout en laissant entrer généreusement la lumière, dans l'ensemble du bâtiment, sa partie centrale étant, de surcroît, agrémentée d'une large verrière zénithale.

Enfin, le sous-sol accueille des locaux techniques, les archives et des dépôts pour l'ensemble des deux bâtiments. L'extension totalise une surface de plancher de 2440 m² pour un cube SIA de 10100 m³, alors que la première étape offrait une surface de plancher de 2000 m² et 8700 m³ SIA.

gdo







